



LA CHAMBRE A VOTRE SERVICE

Les collaborateurs et les élus sont mobilisés et à votre écoute.



Votre Chambre d'agriculture reste en action car c'est le rôle d'un établissement consulaire tel que le nôtre.

Tous vos conseillers continuent de répondre à vos demandes dans ces moments d'incertitudes sociétales. A cet effet, nous pouvons nous féliciter de l'efficacité du réseau APCA qui a su nous apporter tous les moyens de communication nécessaires à la continuité du travail de nos agents.

Je remercie aussi la bonne volonté de tous nos personnels pour leur capacité d'adaptation et leur motivation à effectuer leurs missions au service des agricultrices et agriculteurs du Loiret.

La crise sanitaire fait naître des incertitudes, des inquiétudes pour beaucoup, mais elle apporte aussi son lot d'opportunités.

Des compétences, des moyens, des relations humaines insoupçonnés apparaissent dans le quotidien de chacun.

Il est important que nous sachions saisir et capitaliser toutes ces opportunités pour nous rendre plus forts et plus performants au sortir de la crise.

Aujourd'hui, notre société a besoin de ses agricultures, de sa productivité, de sa capacité à produire une alimentation saine au bénéfice de tous. Il sera important, au terme de cette crise que la société se souvienne que pendant son confinement, les agricultrices et les agriculteurs étaient au travail, au service de tous.

Attentifs à la situation de tous, nous vous recommandons de prendre soin de vous et de vos proches.

Pour le Bureau,

**Jean-Marie FORTIN - Président de la
Chambre d'agriculture du Loiret**

Agronomie, Environnement, Eau, Laboratoire, Télédéclarations PAC, Cartographie...

La période de télétravail permet d'avancer sur les dossiers de plans d'épandage pour les effluents d'élevage et les digestats issus de méthanisation. Les analyses de sol nécessaires pour ces dossiers seront prélevées par nos soins comme d'habitude.

La mise en place et le suivi des essais se poursuit

Épandages d'azote dans les essais fertilisation, pulvérisation (pas facile avec le vent actuellement...) dans les essais herbicides, semis des essais variétés de printemps... La mise en place de la plateforme Adarel est en cours pour une visite toujours fixée au 26 mai. Le suivi des parcelles BSV est également assuré.

Les dossiers loi sur l'eau

Création de nouveaux forages, régularisation de prélèvements en rivières, la finalisation des études pour la création des réserves Puiseaux-Vernisson dans le Montargois sont poursuivis en lien avec les irrigants et l'administration. Les attributions de volume OUGC pour 2020 étant validées par le CODERST, le Préfet les enverra après application des coefficients de nappe par ses services.

La déclaration PAC étant prolongée jusqu'au 15 juin, nous nous organisons afin de trouver les meilleurs moyens humains et informatiques pour accompagner à distance ces déclarations.

Les commandes de conseil fertilisation par satellite sont en cours via notre nouveau service **Mes Sat'images**.

Les conseillers sont fortement sollicités par téléphone mais aussi pour des visites (parcelles, prairies, serres, vergers...). Des inquiétudes sur les attaques de JNO sur orge et même sur blé et des gels de fleurs sur les fruitiers non protégés. **Un système d'échange et de communication vient d'être proposé aux adhérents des groupements** pour garder le contact dans cette période.

Le laboratoire continue à fonctionner normalement, les résultats sont envoyés dans les délais habituels. Vous pouvez déposer vos échantillons dans les bacs à l'entrée de la cité à Orléans (ou contacter vos conseillers).

La charte ZNT a été finalisée et mise en ligne pour concertation ce qui permet de réduire dès le 27 mars les distances de pulvérisation pour les cultures de printemps et les cultures pérennes.

Installation, Transmission, Formation, Certiphyto

INSTALLATION

L'essentiel des étapes du parcours à l'installation se poursuivent, tant au niveau de la construction des projets (Cap Projet), que des études économiques : 13 projets d'installation sont en cours de chiffrage pour le mois de mai. Les collectes de données se font par mail et par téléphone. Les rendez-vous PPP (Plans de Professionnalisation Personnalisés) sont reportés.

L'équipe Installation porte une attention particulière aux jeunes installés susceptibles d'être pénalisés par le contexte actuel, notamment ceux qui ont des investissements en cours de réalisation, qui sont en attente de leur DJA et/ou qui commercialisent en circuits courts. **Tous ces jeunes installés vont être contactés pour faire un point de situation.**

Le Point Accueil Installation est ouvert et joignable au 02 38 71 90 24.

FORMATION

Les formations organisées par la Chambre à l'attention des agriculteurs sont, pour la plupart, reportées après la fin du confinement. VIVEA a accepté des reports de date de démarrage pour les formations qui démarrent au plus tard le 22 juillet.

TRANSMISSION

Les transmissions d'entreprises se poursuivent avec des échanges nombreux par mail et téléphone entre les conseillers Transmission et les cédants et propriétaires pour faire avancer tous les projets : **les offres de cession se construisent, leur mise en publicité est faite dans la foulée et les mises en relation entre cédants et repreneurs sont réalisées par les conseillers Transmission.** Le Répertoire Départemental à l'Installation (RDI) fonctionne normalement.

CERTIPHYTO

Le renouvellement du Certiphyto va faire l'objet d'un aménagement : les dates de validité des certificats vont être prolongées de plusieurs mois pour permettre aux agriculteurs de prévoir le renouvellement dans de bonnes conditions. L'équipe Certiphyto de la Chambre adaptera ses plannings de formations et de tests en conséquence.

Pour connaître les nouvelles dates et vous inscrire, consulter le site internet de la Chambre d'agriculture.

Développement, Économie, Compétitivité, Circuits de proximité...

Réalisation d'un état des filières avec nos partenaires

La Chambre d'agriculture a pris contact avec l'ensemble de ses partenaires filières (OP, Coopératives, syndicats...) afin d'identifier les impacts de la crise sur chacune des filières. Cet état des lieux a permis de sensibiliser l'Etat sur les enjeux rencontrés et d'engager des actions d'appui (ci-dessous).

Écoute des agriculteurs

Prise de contact en cours avec l'ensemble

Circuits de proximité

Pour les agriculteurs ayant perdu des contrats en lien avec la fermeture des écoles et de la restauration, la Chambre d'agriculture et le Département du Loiret ouvrent leur plateforme de commerce entre professionnels APPROLOCAL. La Chambre prend en charge les frais d'adhésion des agriculteurs et des commerçants (dont GMS) afin d'offrir des débouchés aux agriculteurs.

Nous nous sommes mobilisés pour le

des producteurs en circuits courts.

Horticulture

Mobilisation du Ministère et de la Région pour inclure les entreprises agricoles dans les dispositifs d'aides. Mobilisation des partenaires publics (Région, Département, Métropole) sur les solutions à trouver face à la crise.

Maintien de l'appui aux agriculteurs sur différents dossiers

PCAIE, montage de projets, questions réglementaires...

maintien des marchés en envoyant un courrier tri-consulaire à l'ensemble des maires du département pour demander le maintien d'un maximum de marchés. Nous avons également envoyé à l'ensemble des producteurs identifiés en circuits courts, un document de sensibilisation aux bonnes pratiques d'hygiène lors des marchés.

Mise en place d'un partenariat avec France 3 pour recenser les producteurs en circuits courts qui souhaitent s'identifier sur une carte réalisée par France 3 à destination du grand public.

Direction : Comptabilité, Ressources humaines, Communication, Qualité, CFE...

L'ensemble des activités administratives est assuré avec une permanence à la Cité de l'agriculture et un travail à distance. La Cité de l'agriculture reste fermée au public.

CFE (Centre de Formalités des Entreprises)

Le traitement des formalités (création, modification, radiation d'entreprises) se poursuivent.